

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
" La Fertoise "

## 2024, Pêcher en étangs ? ? ?

LA FERTOISE possède le droit de pêche sur 2 étangs et le lac de la Ferté-Macé :

- **Étang des BRISETTES**, en forêt d'Andaine ;  
Pour se rendre à cet étang, prendre la 3<sup>ème</sup> route à droite, à la sortie de Saint-Michel-des-Andaines, en direction de Domfront. A l'entrée de la forêt, suivre les pancartes indiquant la direction.
- **Étang de la LANDE-FORÊT**, dans les bois du Grais ;  
En sortie de la Ferté Macé, prendre la direction Putanges / Fromental. Avant d'arriver au Grais, prendre un chemin goudronné à droite et faire 1 km à travers les bois.
- Lac de la Ferté-Macé, voir règlement spécifique (*sans carte supplémentaire, juste carte rivière*)

### Tarifs Lande Forêt et Brisettes :

Type de carte	Plus de 16 ans au 01/01/2024	Moins de 16 ans au 01/01/2024
Journalière	6 €	4 €
Mensuelle	35 €	15 €
Annuelle	85 €	85 €

Les cartes journalières délivrées au bord des 2 étangs seront vendues 8 € pour adulte et 6 € jeunes

Les prises sont limitées à 10 truites par pêcheurs, 2 carnassiers (brochet et sandre) par jour et par pêcheur. Les carpes doivent autant que possible être relâchées. Il est rappelé qu'il est interdit de transporter des carpes vivantes de plus de 60 cm, sous peine d'amende (22 500 €).

La pêche à la ligne ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil ni plus d'une demi-heure après son coucher y compris pour la pêche de l'anguille. *La référence est le calendrier officiel de la Poste (Temps Universel), majoré d'une ou deux heures en fonction du décalage des horaires d'été ou d'hiver.*

Chaque carte donne droit à deux lignes montées d'un seul hameçon (*1 seule ligne les jours de déversement*). La pêche aux leurres est interdite les jours et lendemain de déversement. La taille minimale de capture du brochet et du sandre est fixée à 60 cm sur les 2 étangs. La pêche du brochet est autorisée du 27 avril 2024 au 31 janvier 2024, celle du sandre du 25 mai 2024 au 31 janvier 2024 et pour l'anguille du 17 mars au 15 juillet à la lande forêt.

### Guide de bonne conduite :

Il est interdit :

1. De se faire accompagner de chiens en liberté
2. De se baigner
3. De faire du feu
4. De couper du bois
5. De faire du camping
6. De pêcher en bateau
7. De pêcher en float tube (sauf lac de la Ferté-Macé)
8. De pêcher au lancer avec cuillers et leurres et d'amorcer les jours et lendemains de déversements

Il est demandé aux pêcheurs de maintenir propres les abords des étangs, **d'emporter leurs déchets** et de respecter les propriétés.

Les gardes de « la Fertoise » (Christian ROUSSEL et les membres du bureau) sont tenus de faire respecter le présent règlement.

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
" La Fertoise "

## Étangs, déversements truites 2024

<b>Samedi 23 Mars</b>	<b>La Lande Forêt</b>
<b>Samedi 13 Avril</b>	<b>Les Brisettes</b>
<b>Samedi 4 Mai</b>	<b>La Lande Forêt</b>
<b>Samedi 25 Mai</b>	<b>La Lande Forêt</b>
<b>Samedi 8 juin</b> - fête de la Pêche (- 15 ans gratuit)	<b>La Ferté-Macé</b>
<b>Samedi 15 Juin</b>	<b>Les Brisettes</b>
<b>Samedi 6 Juillet</b>	<b>La Lande Forêt</b>
<b>Samedi 14 Septembre</b>	<b>Les Brisettes</b>
<b>Samedi 5 Octobre</b>	<b>La Lande Forêt</b>
<b>Samedi 19 Octobre</b>	<b>La Lande Forêt</b>

L'AAPPMA se réserve le droit de modifier les lieux de déversements, voire de les décaler en cas de fortes chaleurs, afin d'assurer la survie des truites

### DÉPÔT DE CARTES

LA FERTÉ MACÉ :	Office de Tourisme, 11, rue de la Victoire Bar le Riviera, M. Leylavernge, route de Bagnoles (fermé le dimanche) Bar de la Gare, M. et Mme Roulleaux, (fermé le lundi)
BAGNOLES DE L'ORNE :	Office de Tourisme, à l'entrée de Bagnoles
LA SAUVAGERE :	« le Sylvagerien », Épicerie – Café (ouvert tous les jours)

Toutes les informations sur le site internet :

<https://pechefertoise.wixsite.com/pechefertoise>

